

M2 Nancy, CIELL2

Par **doradora57**, le **05/07/2012** à **17:20**

Bonjour,

Je suis constamment sur CIELL2 actuellement pour connaître les décisions d'admission, mais rien ne progression, certains de mes dossiers sont encore en "réceptionné" seulement. J'ai contacté la secrétaire qui me dit que les décisions se font jour après jour, sauf que normalement la commission a eu lieu le 30 juin. Est ce le cas pour tous le monde, ou certains ont ils déjà une réponse?

Merci par avance!

Par **Vardaria**, le **05/07/2012** à **20:59**

Salut,

En principe, tout se passe par mails (adresse mail communiquée lors de ton inscription).

Tu as postulé à quel M2 ?

Les M2 droit de l'entreprise, et droit notarial ont déjà fait leur "recrutement".

Pour les M2 en droit privé, CIELL2 n'est pas à jour.

Pour contentieux, les mails de convocation aux entretiens ont déjà été envoyés apparemment vu que les entretiens ont lieu la semaine prochaine.

Pour les autres M2 je ne sais pas.

Bon courage pour l'attente car je sais que ça n'est pas facile !

Par **bulle**, le **05/07/2012** à **22:30**

Bonsoir,

Je confirme, tout se fait par mail. On vous dira juste de confirmer votre inscription ou de la

stopper sur CIELL quand vous aurez été prise à un M2.

Je précise que certaines personnes sont parfois appelées en septembre pour entrer dans certains M2 suite à des désistements.